



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 juillet 2026

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
33	27	6	0

Date de convocation le 26 juin 2026

Président: Monsieur Xavier ODO.

Secrétaire de séance : Madame Samantha PETIT.

Présents :

Monsieur Xavier ODO, Madame Isabelle GAUTELIER, Monsieur Sylvain CASTAGNET, Madame Delphine NUNES, Monsieur Frédéric SERRA, Madame Najoua AYACHE, Monsieur Florian CLEOPATRE, Madame Véronique BOUCHAOUI, Monsieur Fabrice TEYRE, Madame Zhora LEGRAND, Monsieur Pierre-Philippe JANIN, Madame Nathalie COURREGES, Monsieur Hervé NOUZET, Monsieur Stéphane GAUBY, Monsieur Amar MANSOURI, Monsieur Olivier CAPELLA, Monsieur Arnaud DEROUBAIX, Madame Julie BERNARD, Monsieur Pierre-Loïc GUICHARD, Monsieur Eric TOURNEMINE, Madame Delphine FAURAND, Madame Samantha PETIT, Monsieur Hugo REYNARD, Mme Pia BOIZET, Monsieur William TACHON, Monsieur Monji OUERTANI, Monsieur Philippe AMBARA

Procuration :

Madame Marie-Claude MASSON donne pouvoir à Monsieur Hervé NOUZET, Madame Monique-Olympe JAMBON donne pouvoir à Monsieur Eric TOURNEMINE, Madame Nathalie ROUME donne pouvoir à Madame Zhora LEGRAND, Madame Victoria MARI donne pouvoir à Madame Najoua AYACHE, Monsieur Jérôme BUB donne pouvoir à Monsieur Monji OUERTANI, Madame Daniela SEIGNEZ donne pouvoir à Mme Pia BOIZET

ANNÉE 2026 - PROGRAMMATION POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre du nouveau contrat de ville « engagement quartier 2030 » pour la période 2024-2030, qui a vu le quartier prioritaire du Vallon agrandi, une enveloppe financière annuelle est fléchée par l'État pour la réalisation d'actions.

Après un travail mené conjointement avec les opérateurs concernés et les services de l'État, il est proposé au Conseil municipal de retenir, au titre de la programmation 2026 de la politique de la ville, l'ensemble des opérations figurant dans le tableau ci-joint.

Cette année, une lettre de cadrage conjointe, État, Métropole de Lyon et Ville de Grigny-sur-Rhône a précisé les priorités conjointes sur les thématiques du Contrat de Ville.

Ainsi, pour 2026, plusieurs axes majeurs se dégagent :

- L'éducation et la jeunesse demeure la première priorité avec une vigilance particulière à l'âge pivot de l'entrée au collège.
- La lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes ainsi que l'inclusion des personnes en situation de handicap et la participation citoyenne doivent imprégner l'ensemble de la programmation.
- Enfin les actions reposant sur le principe de « l'aller-vers » doivent être encouragées, tout en veillant à favoriser les actions incitant les habitants à sortir de leur quartier pour encourager la mixité des publics.

L'enveloppe 2026 accordée par l'État est de 41 600 € dont 4 200 € de crédit sont pour l'instant « gelé » par l'État. Cette enveloppe se répartit en sept actions :

Action(s)	Thème(s)
• Une action « CCAS » :	Éducation
• Une action « Ville » :	Ingénierie
• Une action « Agence Lyon Tranquillité Médiation »	Cohésion sociale et tranquillité
• Une action « Mission Locale Rhône Sud » :	Emploi - jeunesse
• Deux actions « Centre socioculturel » :	Citoyenneté
• Une action « Compagnie second souffle »	Éducation, santé et sport

Ces actions sont détaillées dans le tableau ci-annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

DE RETENIR, au titre de la programmation 2026 de la politique de la ville, l'ensemble des opérations détaillées dans le tableau ci-joint ;

DE DIRE que le financement de ces actions sera prévu sur le budget communal 2026, sous réserve de la participation effective des partenaires sollicités, à hauteur des sommes figurant sur le tableau en annexe.

Suffrages exprimés	33	
Vote(s) Pour	33	Monsieur Xavier ODO, Madame Isabelle GAUTELIER, Monsieur Sylvain CASTAGNET, Madame Delphine NUNES, Monsieur Frédéric SERRA, Madame Najoua AYACHE, Monsieur Florian CLEOPATRE, Madame Véronique BOUCHAOUI, Monsieur Fabrice TEYRE, Madame Marie-Claude MASSON, Madame Zhora LEGRAND, Monsieur Pierre-Philippe JANIN, Madame Nathalie COURREGES, Monsieur Hervé NOUZET, Madame Monique-Olympe JAMBON, Monsieur Stéphane GAUBY, Monsieur Amar MANSOURI, Monsieur Olivier CAPELLA, Madame Nathalie ROUME, Monsieur Arnaud DEROUBAIX, Madame Julie BERNARD, Monsieur Pierre-Loïc GUICHARD, Monsieur Eric TOURNEMINE, Madame Delphine FAURAND, Madame Victoria MARI, Madame Samantha PETIT, Monsieur Hugo REYNARD, Mme Pia BOIZET, Monsieur Jérôme BUB, Madame Daniela SEIGNEZ, Monsieur William TACHON, Monsieur Monji OUERTANI, Monsieur Philippe AMBARA
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 03 juillet 2026.

Le Maire,
Xavier ODO.



La secrétaire de séance
Samantha PETIT.

TABLEAU PROGRAMMATION POLITIQUE DE LA VILLE 2026

Nom de l'action	Porteur	Financement 2026	
Programme de Réussite Éducative	CCAS de Grigny-sur-Rhône	État-programmation sociale :	15 000 €
		État-cité éducative :	15 000 €
		CCAS :	20 020 €
Participation citoyenne et médiation	ALTM (Agence Lyon Tranquillité Médiation)	État- programmation sociale : (dont 1 100 € de crédit gelé)	5 000 €
		Ville PV :	8 000 €
		Alliade Habitat :	6 062 €
Jeune et entreprise en réseau	Mission Locale Rhône Sud	État- programmation sociale : (dont 1 100 € de crédit gelé)	4 100 €
		Autofinancement :	9 925 €
Poste de chef de projet (EMOUS)	Ville de Grigny-sur-Rhône	État- programmation sociale :	4 000 €
		Ville DC :	36 900 €
		Métropole:	23 100 €
Insertion par la langue Française	Centre socioculturel l'Agora	État- programmation sociale : (dont 2 000 € de crédit gelé)	8 000 €
		Ville SG :	14 418 €
		FONJEP :	3 582 €
Animation au local tant de partage	Centre socioculturel l'Agora	État- programmation sociale :	1 000 €
		Ville SG :	1 121 €
		Autofinancement :	160 €
Dire, Danser, Exprimer contre le harcèlement	Compagnie second souffle	État- programmation sociale :	4 500 €
		Alliade Habitat :	2 500 €